



*Mission permanente de la République d'Haïti
auprès des Nations Unies*

INTERVENTION

de

Mme. ASTRIDE NAZAIRE

MINISTRE CONSEILLERE

MISSION PERMANENTE D'HAÏTI AUPRES DES NATIONS UNIES

DANS LE CADRE DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL OUVERT

4^{ème} Session

New York, le 17 juin 2013

(Vérifier au prononcé)

Monsieur le Co-Président,

Ma délégation s'associe pleinement aux déclarations faites par le Groupe des 77 et la Chine, le Groupe des Pays les Moins Avancés (PMA) et la CARICOM. Elle salue également la qualité des documents de l'Équipe de Support Technique, extrêmement utiles pour la facilitation des débats inscrits à l'agenda substantiel de cette 4ème session du Groupe de Travail Ouvert (GTO).

Monsieur le Co-Président,

L'un des points importants soumis à notre réflexion aujourd'hui est la classification des thèmes à l'ordre du jour soit comme Objectif de Développement Durable (ODD) à part entière, soit comme cible ou indicateur. Cela renvoie au problème central des fins et des moyens relatifs à l'éradication de la pauvreté et au développement durable, à notre conception d'une vie digne, dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales, pour les générations présentes et futures.

Les parties concernées ont émis de multiples propositions. Certains sont partisans de considérer l'emploi et le travail décent, la protection sociale, la jeunesse, l'éducation et la culture comme des Objectifs de Développement Durable (ODDs) à part entière. En raison de leur caractère transversal en rapport avec d'autres ODDs, de leur rôle de catalyseur ou de force motrice pour l'atteinte du développement durable, d'autres préféreraient qu'ils soient plutôt des cibles ou des indicateurs renvoyant à des ODDs plus pertinents ou de plus large spectre.

Dans ce contexte, ma délégation souscrit aux vues de ceux qui pensent que *emploi et travail décent* devrait être un ODD à part entière, car consubstantiel au progrès et au bien-être de chacun. L'approche holistique qui nous sert ici de boussole permettra d'affiner au mieux les cibles et les indicateurs de référence en mettant en particulier l'accent, sur des stratégies de développement maximisant les changements économiques structurels, sur le caractère productif des emplois, sur les synergies entre emplois sauvegardés ou créés et protection de l'environnement, et sur la priorité à accorder en matière d'emploi décent aux groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les handicapés et les populations rurales.

Monsieur le Co-Président,

S'agissant de la protection sociale, ces politiques ont constitué et demeurent des éléments de civilisation majeurs. Pour certains, elles représentent un droit fondamental de la personne humaine quel que soit le risque ou la contingence économique, sociale ou environnementale qu'elles entendent couvrir. Leur institutionnalisation rationnelle a contribué dans une large mesure à libérer et à optimiser le potentiel productif des travailleurs, tant à titre individuel que collectif.

Toutefois, par souci de simplification de la liste des ODDs, on pourrait envisager de considérer la protection sociale plutôt comme indicateur ou cible de très nombreux objectifs. Au demeurant, la nature transversale et multiforme de la protection sociale est une évidence. Pour ne prendre que le modeste exemple d'Haïti, la construction d'un filet de sécurité sociale, patiemment mise en place ces dernières années et accélérée depuis un an, a concerné des programmes aussi différents que la nutrition scolaire, l'éradication de la faim et l'accroissement de la sécurité alimentaire, la réduction des inégalités de genre, l'appui aux mères sans ressources et aux étudiants défavorisés.

Les contraintes spécifiques des mesures de protection sociale, qui ont de lourdes incidences fiscales et macroéconomiques, rendent nécessaire de les calibrer minutieusement, qualitativement et quantitativement. Il convient donc de s'assurer que les cibles retenues en matière de protection sociale mesurent adéquatement l'impact sur la productivité économique, sur la protection véritable des populations vulnérables, sur le renforcement de bonnes pratiques environnementales comme l'agriculture durable, et sur l'accroissement du bien-être individuel et de la cohésion sociale.

Monsieur le Co-Président,

L'éducation est une fondation du développement durable. Elle sera liée à tous les autres ODDs et elle doit demeurer un objectif à part entière. L'éducation est malheureusement un des Objectifs de Développement du Millénaire qui n'a pu être atteint. Les efforts doivent donc être redoublés, non seulement pour ouvrir l'accès à l'éducation primaire et au-delà, à tous, mais aussi pour en garantir la qualité. Le choix des cibles et des indicateurs doit refléter cet objectif élargi, mais signaler aussi une attention plus grande au développement des qualifications professionnelles, ainsi qu'à l'élimination des discriminations scolaires basées sur le genre.

Dans cette optique, ma délégation apporte son plein appui à la proposition recommandant de donner (je cite) *“au système et aux institutions éducatives la capacité de promouvoir les principes du développement durable à travers les cycles de formation tout au long de la vie, et de bâtir des communautés et des citoyens résilients et socialement responsables.”*

Ma délégation se félicite également de la prise en compte de la culture comme part intégrante du grand débat sur l'agenda post 2015 instituant des cibles et des indicateurs qui traduisent la relation de la culture avec toutes les dimensions du développement durable. Pour un petit pays comme Haïti dont la culture est souvent perçue internationalement comme la principale richesse, il ne fait pas de doute que celle-ci est un vecteur et un marqueur de développement durable. La culture est l'âme d'un peuple et, à condition d'éviter les débordements qui conduisent au nationalisme outrancier, elle constitue une ressource inestimable pour la poursuite fructueuse des ODDs.

Pour terminer, soulignons que toutes les considérations exposées ici, liées à la définition ultérieure de cibles et d'indicateurs précis, soulèvent à nouveau avec acuité la question primordiale des limitations financières et techniques, concernant notamment l'appareil de collecte et de traitement des statistiques, ainsi que les moyens à mettre en place dans un vaste partenariat mondial, afin d'y remédier autant que de besoin.

Je vous remercie.